



Carte bancaire à 15 euroko

Par **mamipa**, le **28/01/2016** à **13:42**

Bonjourhttp://Suite à un achat il y a 5 ans proposé avec un paiment en 10 fois dans frais dans une grande enseigne, la banque faisant partie du même groupe de ce supermarché me prélève 15 euro sur un compte d'une autre banque concurrente http://tous les ans en prétendant que j'ai un compte bancaire et que je dispose d'une carte mastercard.rnA noter que je ne reçois aucun avis de prelevement. rnOr je ne connais pas ce compte et par ailleurs je ne reçois pas de relevés. Je n'ai jamais fait de demandes de carte bancaire à cette banque et je ne l'ai jamais reçue.rnJ'ai demandé plusieurs fois de résilier ce compte et d'arrêter ce prélèvement mais ils me disent que je dois donner les références du compte et restituer la carte. Je n'ai pas les références de ce compte puisque je n'ai jamais eu de document s'y rapportant. Je doute d'ailleurs qu'il existe car s'il existait je pense que les 15 euro y seraient prélevés et non pas sur le compte d'une banque concurrente.rnDe plus je n'ai jamais reçu de carte.rnY-a-t-il un expert de ces problèmes qui pourrait me conseiller juridiquement ?rnMerci par avance. rnSltsrnMamipa

Par **morobar**, le **28/01/2016** à **19:17**

Bonjour,rnJe n'ai rien compris à votre exposé, et en tout cas pas la difficulté dont vous faites état.rnCe qui importe est de bloquer le prélèvement opéré sur votre compte voire de réclamer la répétition des débits indument opérés depuis ..(date).